



RAPPORT D'ACTIVITÉS DES MUNICIPAUX juillet 2017-juin 2018

Natacha Litzistorf

Direction logement, environnement et architecture (LEA)

Politique du logement. La création de logement pour tous se poursuit notamment par le biais de la SILL : finalisation du quartier des Fiches avec le lot 11, projet des Falaises à côté du CHUV et En Cojonnex à côté de l'Ecole hôtelière. Le Service du logement et des gérances (SLG) suit, avec la Commission immobilière, les projets de construction avec la Coopérative d'habitation des employés du rail (CHER), la Société Coopérative d'Habitation Lausanne (SCHL) et la Coopérative Cité-Joie. Construire des logements, c'est bien, faire vivre ensemble la population qui les habite, c'est mieux. La création d'une association d'habitants aux Fiches a déjà produit de belles réussites en 18 mois : 151 adultes et 21 enfants membres, 92 parcelles potagères attribuées à 67 jardiniers et forte utilisation de l'espace commun pour des fêtes à thèmes ou des activités physiques ou culturelles. Dans le cadre des concours des Plaines-du-loup pour le PPA 1, *un plaidoyer a été fait pour la construction en bois*. Grâce « au bouche-à-oreille » dans la profession, au fur et à mesure de la mise au concours des pièces urbaines, le nombre de projets proposant du bois a augmenté. *L'assainissement énergétique* des bâtiments de la Ville va bon train également : 6 bâtiments sont en travaux ou en voie de l'être.

Une nouvelle **politique des établissements** a été mise sur pied. Elle renforce la mise en œuvre des principes de durabilité, notamment en demandant la présence de produits locaux, de saison et qui tiennent compte du bien-être animal. L'Auberge de Beaulieu a été remise au concours, tout comme l'ensemble de Riponne 10 (en assurant, au passage, la pérennité de la halte-jeux de la Grenette). Dans la même optique, une **politique des édicules** a vu le jour. Des règles claires qui garantissent l'égalité de traitement ont été présentées et des procédures internes facilitatrices ont été définies. Un nouveau partenaire a été trouvé pour la Jetée de la Compagnie avec le Minimum et le Montriond s'est ouvert au public de manière pérenne.

Construction et rénovation d'infrastructures. Par le biais du Service architecture, la construction et la rénovation d'infrastructures a suivi son cours dans les domaines du **sport**, de la **culture** et des **écoles**. 2017 (début 2018) a vu la finalisation du *Centre sportif de la Tuilière* et le démarrage du *Stade* du même nom. La très belle rénovation du *Musée historique de Lausanne* a également vu le jour, la rénovation de la salle Apothéloz du Théâtre de Vidy et les réflexions patrimoniales ont été menées pour le *Capitole*. Les concours pour les collèges de *Béthusy* et du *Belvédère* ont été lancés, l'étude pour le collège de *Riant-Pré* et la rénovation de *Saint-Roch* poursuivies. La Direction du Logement, de l'environnement et de l'architecture (LEA) a repris le dossier de *l'amiante* : complexe et nécessitant une action politique à tous les niveaux institutionnels. Affaire à suivre de près. **Approche patrimoniale.** En 2017, les liens avec *Patrimoine suisse* ont été assurés par la Direction LEA pour tous les dossiers sensibles de la commune. Ces derniers sont notamment ceux de la Rasude, du Capitole, de Sainte-Luce, du Palais de Beaulieu et du Stade de la Pontaise.



Projets urbanistiques. *Malley gazomètre* a été repris par la Direction LEA pour la finalisation d'une première étape. Par ailleurs, la directrice LEA a été invitée, avec les Communes de Prilly et de Renens, au jury de concours de Malley Gare par les CFF Immobilier. C'est ainsi qu'une coordination accrue pourra avoir lieu entre toutes les parties. *Pôle Gare* se développe et les procédures d'agrandissement de la Gare arrivent à terme. C'est par Pôle Gare que la coordination majeure des « trois pièces du puzzle » se fait : SV Rasude, Agrandissement de la Gare avec Léman 2030 et Plate-forme 10. Dans le cadre de Pôle gare, 2017 c'est aussi la finalisation de la démarche participative de l'aménagement des espaces publics du quartier des Fleurettes et le lancement du concours des espaces publics Sous-gare. Finalement, c'est un mandat d'accessibilité universelle qui a été passé pour une partie du projet Pôle gare.

Sensibilisation, information, incitation et motivation sont des éléments constitutifs importants de la politique en matière **environnementale** : fête de la nature, concours nature en ville, marché pro specie rara, arbracadabra, etc. Plus spécifiquement, 2017 c'est une brochure sur le *Réseau écologique urbain*, une exposition sur le *verger* dans la ville et un axe de communication fort sur les *abeilles domestiques et les abeilles sauvages*. Les fondamentaux pour trois nouveaux préavis sont posés pour : *l'agriculture urbaine, la nature en ville et les arbres*. Le *Parc naturel périurbain* est « en construction » : de nombreux défis sont à relever pour qu'ils voient réellement le jour avec le soutien de la Confédération car de fortes résistances se font sentir dans certaines communes. La Ville de Lausanne a posé sa candidature pour la participation à un réseau international d'oenotourisme « *Great Wine Capitals* » et a été sélectionnée. Une seule ville par pays est choisie.

En 2017, la Ville de Lausanne (comme d'autres collectivités publiques et d'autres institutions publiques ou privées suisses ou ailleurs dans le monde) a connu quelques **attaques informatiques** fortes. Ainsi, la *sécurisation* de nos systèmes a été renforcée, mais il est à noter que la criminalité informatique a un coût de plus en plus élevé pour les collectivités publiques. Un *Schéma directeur Ville de Lausanne* a été mis sur pied, tout comme le déploiement de schémas directeurs pour les directions.

La **plate-forme participation** a été créée. Elle regroupe des personnes de divers services qui sont amenées à mettre en œuvre des démarches participatives. Elle conseille et accompagne des démarches notamment avec Métamorphose. Les Services parcs et domaines, organisation et informatique, logement et gérances et architecture ont mené des démarches participatives internes pour réfléchir à leurs **structures organisationnelles**. Des réorganisations de plus ou moins grande ampleur sont en réflexion ou sont déjà mises en place.

En termes de **politique du personnel**, une majeure partie des postes de la Direction LEA sont proposés avec un taux d'activité de 80% à 100% afin d'encourager les candidatures féminines et masculines qui veulent mieux concilier vie professionnelle et vie familiale.



Jean-Yves Pidoux

Conseiller municipal directeur des Services industriels

Depuis la dernière AG des Verts lausannois, la Direction des Services industriels (SiL) a été prise dans un maelstrom d'événements et de projets.

Pour ce qui concerne les « conditions-cadres », l'élément le plus marquant est évidemment l'adoption par le peuple de la stratégie énergétique 2050, en mai 2017. Il faut noter à cet égard que le taux lausannois d'adoption de cette stratégie est supérieur à 80%. Ce magnifique résultat, indice d'un soutien fort à une stratégie énergétique sobre et durable, oblige la Ville à une responsabilité toute particulière pour ce qui est des décisions de sa compétence en matière de soutien aux économies d'énergie et à la transition vers la couverture totale des consommations d'énergie par des ressources renouvelables.

Cela signifie évidemment que les Services industriels se doivent de poursuivre et de développer toutes leurs actions en ce sens, à commencer par la promotion des économies d'énergie. La première étape du programme Equiwatt va être bouclée – dans l'attente d'une deuxième phase, à soumettre prochainement à la Municipalité puis au Conseil communal. Via ses nombreux volets, ce projet assure l'accès de tous, particuliers et entreprises, à des équipements énergétiquement sobres (éclairage, électroménager, froid industriel, etc.). Le programme comporte aussi des actions ciblées dites éco-sociales ; comme le prix de l'énergie est le même pour tous, ces actions permettent une diminution plus sensible des coûts de l'énergie pour les plus démunis. Le souci de justice sociale ne doit pas être écarté des politiques énergétiques.

Pour ce qui touche à la promotion des énergies renouvelables (anciennes et nouvelles), nous sommes toujours, à Lausanne, « au milieu du gué ». Certes, l'électricité délivrée par les SiL est très majoritairement d'origine renouvelable (plus de 95% des lausannois sont approvisionnés en électricité « nativa » ou « nativa+ », deux produits 100% renouvelables). Et certes, les centrales solaires lausannoises, en particulier à travers la société SIREN, ont connu une belle progression. Mais le projet éolien EolJorat est toujours en phase d'examen par la justice (d'abord cantonale, ensuite probablement fédérale) du fait de recours, alors que les ONG environnementales ont, elles, approuvé le projet et qu'il a été voté par le Conseil communal en septembre 2016. Et puis le projet Lavey+, qui aurait amélioré la productivité et les conditions écologiques de l'aménagement exploité par la Ville, a dû, en raison d'une situation juridico-économique inextricable, être reporté de plusieurs années. C'est un des (rares) crève-cœurs du directeur des SiL, qui ne verra pas cette optimisation se réaliser durant son mandat de municipal.

Au chapitre des éléments plus réjouissants, la direction des Services industriels a été profondément réorganisée (projet dit « Ariane »), pour la préparer aux évolutions prévisibles des législations suisse et européenne, ainsi que pour la positionner dans un marché dont les difficultés sont bien connues. Les nouveaux services sont encore en rodage, mais la nécessité de cette réorganisation a été reconnue par l'ensemble des collaboratrices et des collaborateurs. Elle a nécessité un travail gigantesque à l'interne ; bien sûr, elle a suscité (et suscite encore) quelques craintes – surtout parce que les préparatifs de la nouvelle structure sont, malheureusement, entrés en collision avec l'entrée en vigueur de la nouvelle grille salariale dans l'administration lausannoise.



A l'externe de la Direction proprement dite des SiL, le soussigné a dû, en particulier ès fonctions d'administrateur d'Alpiq, se consacrer à la crise que traversent l'économie électrique suisse et ses plus grands acteurs. La restructuration d'Alpiq, par la vente de ses activités de services et d'ingénierie, a été rendue publique récemment. Inutile de dire que la mise au point de telles solutions, qui plus est dans un contexte économique hypertendu et en présence d'actionnaires aux intérêts divers, nécessite du temps et du sang-froid...

Il est à noter d'ailleurs que la période difficile traversée par l'électricité pourrait également affecter, à plus ou moins brève échéance, le secteur gazier. Les données géopolitiques sont, en l'occurrence, très peu maîtrisables. En Suisse, les projets d'ouverture du marché gazier vont nécessiter une réorganisation de l'ensemble de la branche ; or, pour l'instant, celle-ci se montre assez peu prête à évoluer dans une direction économiquement et environnementalement sensée. Mais elle ne pourra pas ne pas relever le défi qui se posera à un vecteur énergétique dit de transition, qui va sans doute croître puis certainement décroître dans les prochaines décennies.

Autre domaine d'activité difficile pour les Services industriels en raison d'un contexte national et international agité : celui du multimédia. L'investissement dans un réseau de fibre optique avait tout son sens : ce réseau est apte à desservir efficacement les lausannois, à l'heure où tous les indicateurs montrent l'importance de l'information (sous toutes ses formes). Il n'empêche que des infrastructures appelées à être efficaces durant des décennies – et devant donc être amorties sur un temps très long – sont en butte à un marché hystérique, où le long terme n'est absolument pas pris en compte. Là aussi, de la patience, une vision rationnelle et des calculs qui excèdent les visions affairistes et comptables court-termistes, sont indispensables.

Quelques mots encore sur la politique lausannoise, et sur les interactions entre l'organe délibérant et l'exécutif municipal – ces impressions devant évidemment être complétées par les rapports des présidents du groupe vert au Conseil communal et par celui de la directrice du Logement, de l'environnement et de l'architecture. A mon sens, et au-delà des péripéties voulues par l'actualité politique et par les séances parfois houleuses et fastidieuses du Conseil communal, les rapports entre les différents pouvoirs sont bons. Je les vois globalement marqués par le respect mutuel, par une communication sans trop de parasites, et par la volonté de construire ensemble, et avec la participation des associations et de la population, un avenir vert et prospère à la commune. L'alliance rose-verte-rouge tient le coup, et les autres forces politiques (parfois perdues dans leurs propres conflits internes) sont, quoi qu'elles disent, écoutées. Les grands projets urbanistiques sont en bonne voie, et leur degré d'acceptation est, via les démarches participatives nécessaires, attesté. Il restera bien sûr à absorber des chocs – dont certains, en particulier sur le plan financier, pourraient être violents, avec l'entrée en vigueur possible d'une réforme de l'imposition des entreprises qui verrait les communes, et singulièrement Lausanne, particulièrement démunies en l'absence de mesures cantonales équitables.

Malgré le refus heureux de l'initiative « No Billag », les médias ont, durant l'année écoulée, enduré un devenir extraordinairement problématique. Cela n'est pas susciter des questions épineuses sur les relations entre les pouvoirs constitués et le « quatrième pouvoir » en quoi consiste la presse. Dans cette optique, la politique de communication de la Ville (et singulièrement de la Municipalité) se doit d'évoluer (et pas seulement sur la question du logo de la Ville). La presse fait globalement son travail, qui consiste à déplaire aux au-



torités tout en rendant compte sans malveillance excessive de leur gestion et de leur vision. Au prix de certains réglages qui devraient permettre de bien arbitrer entre la nécessité d'occuper le terrain médiatique et la discrétion propre à l'action gouvernementale, cette communication me semble fonctionner sur de bonnes bases. Au final donc, les fondamentaux pour l'efficacité et la qualité de l'action des autorités lausannoises, ainsi que pour une réception adéquate de cette action, sont réunis. Ils devraient augurer d'une législature certes animée et parfois compliquée, mais où la communication et l'entente entre autorités, partis et population soient assurées.